

année du règne de sa majesté intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie du chemin à lisses de Colonisation du nord de Montréal," a reçu de _____ de la somme de \$ _____ comme prêt, portant intérêt depuis la date des présentes, au taux de _____ pour cent par année, payable semi-annuelle-

ment le _____ jour de _____ et le _____ jour de _____ ; laquelle somme de \$ _____ la dite compagnie promet et s'oblige payer le _____ jour de _____ au dit _____ ou au porteur des présentes,

à Montréal, et de payer l'intérêt sur icelle somme, comme susdit, semi-annuellement sur la production du coupon d'intérêt qui fait maintenant partie de cette débenture.

Et pour le paiement de la dite somme d'argent et intérêt la dite compagnie, en vertu de l'autorité à elle conférée par le dit statut engage, mortgage et hypothèque par les présentes ses biens fonds et dépendances ci-après désignées, savoir : la totalité du chemin et de ses lisses depuis Montréal jusqu'à _____, y compris tous les terrains aux termini du dit chemin, et tous les terrains de la compagnie dans ses limites, et toutes les constructions dessus érigées, et toutes et chacune les dépendances y attachées.

En foi de quoi _____, président de la dite compagnie a apposé aux présentes sa signature et le sceau de la dite compagnie, à _____ ce _____ jour de _____ mil huit cent _____

L. S. _____
Contresigné et enregistré

A. B. _____
Président.
C. D. _____
Secrétaire.

Je certifie que cette débenture a été dûment enregistrée dans le bureau d'enregistrement du comté de _____, dans le district de _____, le _____ jour de _____ mil huit cent _____ à _____ heures de _____ P _____ midi dans le registre _____ page

E. F. Régistrateur.

QUÉBEC :